

RENE LEVESQUE
"le premier"

JACQUES-Y. MORIN
vice-premier ministre
et ministre de l'Education

ROBERT BURNS
leader parlementaire
et ministre d'Etat à la
Réforme parlementaire

CLAUDE MORIN
ministre des Affaires
inter-gouvernementales

JACQUES PARIZEAU
ministre des Finances
et ministre du Revenu

CAMILLE LAURIN
ministre d'Etat
au Développement
des affaires culturelles

PIERRE MAROIS
ministre d'Etat au
Développement social

BERNARD LANDRY
ministre d'Etat au
Développement économique



JACQUES LEONARD
ministre d'Etat à
l'Aménagement



MARC-A. BEDARD
ministre de la Justice



LUCIEN LESSARD
ministre des Transports
et ministre des Travaux publics
et de l'Approvisionnement



MARCEL LEGER
ministre délégué
à l'Environnement



CLAUDE CHARRON
ministre délégué au
Haut-commissariat à la Jeunesse,
aux Loisirs et aux Sports



GUY JORON
ministre délégué
à l'Energie et responsable
de l'Hydro-Québec



LISE PAYETTE
ministre des Consommateurs
Coopératives et Institutions
financières



JEAN GARON
ministre de l'Agriculture



DENIS LAZURE
ministre des Affaires sociales



GUY TARDIF
ministre des Affaires municipales



JACQUES COUTURE
ministre du Travail et
de la Main-d'oeuvre
et ministre de l'Immigration



LOUIS O'NEILL
ministre des
Affaires culturelles et
ministre des Communications

Une brochette bien garnie

une analyse de Gilbert Athot

Un conseil des ministres qui permet tous les espoirs, du moins en théorie. Mais seule la pratique dira si les premières impressions d'une analyse rapide s'avèreront conformes à la réalité.

D'ailleurs, c'est un peu comme une équipe de hockey ou de tout autre sport. C'est impressionnant sur papier, mais les parties se gagnent sur la patinoire et non pas dans les estrades.

Dans cette optique, les ministres dont les noms ont été rendus publics, hier, par M. René Lévesque, représentent une équipe d'envergure certaine, du moins sur papier.

Ainsi, la population a pu voir, par le truchement des réseaux de télévision, une brochette de Québécois dont les curriculum vitae, quand on les regarde de près, sont presque désarmants par leur longueur et leur profondeur.

La préparation académique nécessaire, l'ardeur au travail, la capacité de travail, la loyauté, le dévouement devraient se retrouver au niveau de chacun des nouveaux ministres, selon les informations recueillies sur ces hommes et femmes pendant la tournée électorale de M. Lévesque.

Une première

M. Lévesque ne semble pas avoir mis strictement sur ces garanties théoriques. Il a voulu créer, à l'intérieur de son conseil des ministres, un groupe assez particulier qui devra voir à garder le nouveau gouvernement dans la voie constante du progrès du Québec.

C'est visiblement pour cela qu'il a instauré, officiellement, pour la première fois dans l'histoire administrative québécoise, un comité ministériel des priorités formé de ministres n'ayant pas de responsabilités administratives directes ou dont les activités touchent tous les ministères.

Dans une optique de continuité, ce comité des priorités n'aura pas seulement la tâche de soumettre au conseil des ministres la liste des priorités à établir, mais il sera également chargé de la mise en oeuvre de ces priorités.

Une autre caractéristique de cette décision du premier ministre Lévesque réside dans la nomination des membres de ce comité. Outre lui-même évidemment, ce groupe comprend sept (7) ministres en qui M. Lévesque a une confiance presque aveugle.

Ces sept ministres sont MM. Claude Morin, Jacques Parizeau, Robert Burns, Camille Laurin, Pierre Marois, Bernard Landry et Jacques Léonard.

Si l'on ajoute à ces noms ceux de MM. Jacques-Yvan Morin (vice-premier ministre et ministre de l'Education), Marc-André Bédard (Justice et Solliciteur général) ainsi que Lucien Lessard (Transports, Travaux publics et Approvisionnement), il s'agit là de ceux qui forment le véritable conseil des ministres senior même si M. Lévesque a tenu à insister sur l'égalité de tous et de chacun.

Tendances bien représentées

Le premier ministre a aussi réussi à mettre "d'autres chances de son bord" afin de lui assurer la meilleure collégialité possible.

Ainsi, il a visiblement voulu indiquer une représentation prestigieuse égale entre ce que les observateurs appellent déjà depuis longtemps les deux tendances au sein du parti.

Pour ce faire, il ne faut que se rappeler l'ordre de présentation des deux premiers noms par M. Lévesque. Si M. Jacques-Yvan Morin a été officialisé comme l'homme de confiance par excellence (vice-premier ministre et responsable de l'Education), et a pris place à la droite immédiate du chef du gouvernement, M. Robert Burns, qui représente l'aile gauche au sein du parti, a pris place à la gauche immédiate de M. Lévesque.

De même, comme facteur positif, il ne faut pas passer sous silence les nombreuses surprises que constituent les choix à l'Education (M. Jacques-Yvan Morin), à la Justice (M. Marc-André Bédard), à l'Agriculture (M. Jean Garon), aux Affaires municipales (M. Guy Tardif), au Travail (M. Jacques Couture), au Tourisme (M. Yves Duhaime) et à la Fonction publique (M. Denis de Belleval).

La seule réserve qu'il est possible de faire à première vue est la sous-représentation de certaines régions du Québec, la région de Montréal ayant encore le gros lot avec 15 ministres, celle de Québec avec 5 (si l'on inclut la présidence de l'Assemblée nationale. Le nord-ouest québécois n'a aucun ministre, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie en possèdent un seul, tout comme les régions de l'Outaouais et de la Mauricie.

La pratique dira si...

Toutefois, il faut signaler que peu de nouveaux ministres ont déjà une expérience pratique de la gestion publique, si l'on fait exception de MM. René Lévesque, Claude Morin, Jacques Parizeau, Bernard Landry et Denis de Belleval.

Certains, il est vrai, ont une bonne expérience parlementaire et on pu se familiariser avec plusieurs dossiers, comme MM. Camille Laurin, Guy Joron, Lucien Lessard, Claude Charron, Marc-André Bédard, Marcel Léger et évidemment Jacques-Yvan Morin et Robert Burns, mais il y a une bonne marge entre cela et l'administration directe de ministères de taille.

Comme M. René Lévesque l'a demandé au lendemain du scrutin général du 15 novembre dernier, son équipe et lui-même bénéficient de la chance au coureur, comme tout nouveau gouvernement.

Cependant, les péquistes, en raison des espoirs mis en eux et des défis qu'il se sont donnés, auront moins de temps que les gouvernements précédents pour montrer ce qu'ils ont dans le ventre et, ainsi, prouver que leur équipe est aussi ou moins valable sur la glace que sur papier.

Le chef du gouvernement s'est gardé une bonne arme en réserve en indiquant que les ministres désignés hier ne le sont pas en permanence...



DENIS DE BELLEVAL
ministre de la Fonction publique
et vice-président du
Conseil du trésor



YVES DUHAIME
ministre du Tourisme
de la Chasse et de la Pêche



RODRIGUE TREMBLAY
ministre de l'Industrie
et du Commerce



YVES BERUBE
ministre des Richesses naturelles
et ministre des Terres et Forêts

Une victoire,

ça se prépare!

par Lise Lachance

MONTREAL — Le triomphe du Parti québécois, le 15 novembre, est le fruit d'un an et demi à deux ans de préparation.

L'élément majeur du succès, selon deux des principaux artisans de la campagne victorieuse, c'est la décentralisation des moyens de communication à l'intérieur du parti, ce qui a permis à chaque palier de participer à l'élaboration de la stratégie. Celle-ci correspondait donc très bien à la réalité et pouvait être ajustée constamment.

Cette décentralisation est d'ailleurs, de l'avis de MM. Michel Carpentier et Michel Maheu, respectivement directeur à l'organisation du parti et directeur des communications, la différence majeure qui caractérise cette élection par rapport à celles de 1970 et 1973: "Nous sommes partis avec une stratégie issue de la base et nous l'avons maintenue jusqu'à la fin".

Les sondages: un outil précieux

Les deux spécialistes considèrent que la préparation du PQ était, cette fois-ci, de loin supérieure à celle avec laquelle ils avaient affronté les deux derniers scrutins.

Une des étapes-clés de cette préparation a été le sondage-motivation effectué auprès de 1.000 personnes à l'échelle du Québec, à l'automne 1975. Il s'agissait d'entrevues en profondeur, face à face et non par téléphone, au cours desquelles on voulait cerner la perception du PQ par les citoyens, on scrutait leurs préoccupations (le chômage, la corruption, la crédibilité du premier ministre de ce moment-là, M. Robert Bourassa, etc.).

Cette vaste enquête a été suivie, de janvier à avril 1976, de consultations de tous les comtés du Québec afin de savoir quelle stratégie élaborer.

En outre, durant la campagne électorale qui vient de se terminer, le parti a procédé à ce qu'il appelle des "sondages thermomètres" dans 23 comtés qualifiés de "baromètres".

Notons que le Parti québécois ne fait jamais appel à des maisons spécialisées dans les sondages. Il les effectue lui-même. Ses méthodes sont si bien rodées que le taux d'erreur est minime. Une telle réalisation interne assure la confidentialité des résultats et représente un coût de beaucoup réduit.

Les diverses recherches du PQ lui ont révélé que l'équipe Bourassa déclinait, que l'image du premier ministre sortant était à la baisse.

Ces constatations, jointes aux leçons des élections de 1970 et 1973, ont conduit à ces conclusions:

- 1) éviter les grands ralliements afin de ne pas projeter l'image menaçante que Bourassa essayait d'accrocher au PQ;
- 2) mener une campagne comté par comté, d'où la nécessité de décentraliser l'organisation.

La banque de données électorales

Dans cette optique, le PQ tient dès la fin août (tous ses moyens organisationnels sont alors sur pied pour l'élection qu'on pressent) des congrès régionaux afin de former des cadres électoraux. Il entraîne également dans chaque circonscription des attachés de presse, par des cours intensifs doublés de travaux pratiques.

Son action comté par comté est guidée de façon exceptionnelle par sa Banque de données électorales qui, depuis trois ans, analyse ces renseignements de façon statistique.

Cet organisme, formé de trois militants bénévoles (deux statisticiens professionnels et un technicien à la retraite) a accompli un véritable travail de bénédictin en jetant, par la magie des chiffres, un éclairage brut sur les comtés, dévoilant les endroits où le parti était le plus faible. Donc là où il lui fallait concentrer son énergie. La Banque est allée jusqu'à fournir des cartes indiquant, poll par poll, les points forts et les points faibles. Une véritable mine d'or.

En analysant les résultats des campagnes électorales fédérales et provinciales depuis 1960, la Banque de données électorales arrivait à la conclusion que le PQ gagnerait 70 sièges.

Cette projection concordait avec les divers sondages-maison réalisés au cours de la campagne. Mais, de crainte de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, les dirigeants ont mis sagement ces chiffres dans leurs classeurs...et ont continué à travailler jour et nuit pour la victoire, cela jusqu'au jour du scrutin inclusivement.

Les années dernières, nous ont dit MM. Maheu et Carpentier, nos militants organisaient de grands ralliements qui obtenaient beaucoup de succès. Puis, épuisés, ils s'asseyaient sur leurs lauriers la dernière semaine, convaincus que le parti prendrait le pouvoir.

"On gagnait toujours les campagnes électorales mais on perdait les élections", ont souligné les deux hommes au SOLEIL. Voilà pourquoi, cette fois-ci, ils ont stimulé leurs troupes en leur envoyant des lettres pour la dernière semaine de combat.

Ainsi, ce qui avait été préparé de si longue haleine, avec une patience infinie, une ardeur — pour ne pas dire avec amour — s'est accompli. Contre tous les présages officiels (sauf ceux renfermés précieusement dans les classeurs!), le PQ a remporté le pouvoir, au soir historique de ce 15 novembre 1976.

Fécondité: la ronde des bistouris

par Ghislaine Rheault

Pour contrôler leur fécondité, les Québécois ont opté en nombre effarant, au cours des cinq dernières années, pour des moyens radicaux, coûteux et irréversibles.

De 1971 à 1975 en effet, 137.854 personnes ont pris "les grands moyens": 90.889 femmes ont subi une ligature des trompes et 46.965 hommes une vasectomie.

La projection de ces statistiques par groupes d'âge pour l'année 1974, combinée aux probabilités de mortalité, suggère une prophétie renversante: 53 p.c. des femmes au Québec auront subi une ligature des trompes lorsqu'elles atteindront 65 ans, alors que 19 p.c. des hommes se seront fait "vasectomiser" si les tendances observées en 1974 se maintiennent.

Ces statistiques et ces projections, réalisées au service de la recherche et des statistiques de la Régie de l'assurance-maladie, ont de quoi faire frémir les partisans de la revanche des berceaux.

Mais surtout, elles soulèvent des questions sérieuses sur le comportement des Québécois et des Québécoises face à différents moyens de contrôler les naissances.

Deux fois plus de femmes

Première confirmation: lorsqu'il s'agit de prendre "les grands moyens", les femmes, plus que les hommes, portent le poids des décisions radicales.

Comment pourrait-on expliquer autrement le fait que deux fois plus de

femmes que d'hommes aient subi une intervention irréversible depuis cinq ans. On a en effet dénombré au cours de cette période 90.889 ligatures et 46.965 vasectomies.

Au cours de ces cinq années, le nombre des femmes ligaturées au Québec (que certaines d'entre elles désignent dérisoirement comme membres du FLQ) a quintuplé, passant de 5.109 à 26.073 pour connaître en 1975 une légère diminution. Pendant ce temps, le nombre de vasectomies plafonnait à 8.000 au cours des trois dernières années, après avoir atteint un sommet en 1972 (15.329 interventions cette année-là).

En seuls honoraires médicaux, ces interventions ont coûté quatre fois plus cher pour les femmes que pour les hommes (\$7 millions pour les ligatures et \$1,700,000 pour les vasectomies).

Si on songe que ces honoraires ne tiennent pas compte, dans le cas des ligatures, de frais d'hospitalisation et de la mobilisation d'équipes chirurgicales, on peut imaginer le coût phénoménal de ces interventions.

Plus de ligatures que de stérilets

Autre phénomène intéressant: d'après ces statistiques, on hésite moins à subir une intervention définitive comme la ligature qu'à se faire insérer un stérilet. Depuis 1972, l'insertion de 75.051 stérilets a été remboursée par la Régie alors qu'on relevait 85.780 ligatures des trompes.

Ces insertions de stérilet ont coûté trois fois moins cher en honoraires médicaux que les ligatures de trom-

pes. (Les coûts d'hospitalisation étant une fois encore exclus de ces comparaisons.) Il faut ajouter toutefois que dans la majorité des cas, le stérilet est payé par la cliente (coût d'environ \$15).

Plus de stérilisations que d'avortements

Troisième observation: on a pratiqué depuis cinq ans, dans les hôpitaux du Québec, huit fois moins d'avortements thérapeutiques qu'on a procédé à des stérilisations pour des fins de contrôle des naissances (15.834 avortements thérapeutiques contre un total de 137.854 stérilisations). Ces données reflètent cette fois le comportement des médecins face à ces deux sortes d'interventions. Il ne répugne à peu près plus aux médecins de pratiquer des stérilisations en tenant compte de certaines normes d'accessibilité — comme c'était le cas il y a quelques années — alors que les demandes d'avortement, même dit thérapeutique, se heurtent toujours à des résistances solides.

Utérus: 40 p.c. d'ablations

Ce tableau scientifique de même que les projections qui en sont tirées soulèvent également des questions sur certaines pratiques médicales qui ne doivent toutefois pas être interprétées comme un moyen de contrôle de la fécondité. Il s'agit du nombre effarant d'hystérectomies (ablation de l'utérus) dénombré en 1971 et 1975.

Si la tendance observée en 1974 se maintient, 40.c. des femmes auront subi une ablation de l'utérus lorsqu'elles atteindront 65 ans.

Les statistiques de la Régie révèlent qu'entre 1971 et 1975, 78.555 femmes ont subi cette intervention. Depuis deux ans, on a enregistré une légère diminution de ces interventions. Il s'agit là d'une proportion fort importante de la population féminine.

Ce phénomène n'est pas sans rappeler l'exemple de la Saskatchewan, après l'introduction de l'assurance-maladie dans cette province au début des années soixante. Des études avaient alors démontré qu'il se faisait beaucoup d'hystérectomies "préventives", la prévention dans ce cas consistant à enlever un utérus susceptible de présenter des problèmes.

Une campagne fut alors entreprise qui a provoqué une diminution radicale de ce nombre d'interventions chirurgicales. Le taux actuel au Québec permet, sans préjuger de toutes les raisons qui motivent ces interventions, de soulever la question de la pertinence de tous ces actes chirurgicaux.

Car, si on se livre à quelques petites opérations arithmétiques, on arrive à des résultats qui laissent songeurs. Certes, des ligatures des trompes et des hystérectomies ont été pratiquées successivement sur les mêmes patientes; de plus, une proportion des hystérectomies a été faite chez des femmes ayant atteint ou dépassé la frontière de la fécondité. Une fois ces nuances exposées, il n'en demeure pas moins que plus de 200.000 interventions médicales ayant pour but ou pour résultat de provoquer la stérilité et dont les coûts en honoraires ont atteint \$20 millions ont été pratiquées au Québec entre 1971 et 1975.

NOMBRE ET COÛT DE CERTAINS SERVICES MÉDICAUX (1971 - 1975)

(RAMQ, Service de la Recherche et des Statistiques)

SERVICES	1971		1972		1973		1974		1975	
	NOMBRE	\$	NOMBRE	\$	NOMBRE	\$	NOMBRE	\$	NOMBRE	\$
VASECTOMIES	6,527	279,224	15,329	664,249	8,647	369,315	8,305	353,877	8,157	347,272
INSERTION DE STÉRILET	—	—	7,266	216,406	15,796	470,353	19,622	584,115	32,367	965,707
LIGATURE DES TROMPES	5,109	401,035	12,233	985,648	21,586	1,758,041	26,073	2,135,926	25,888	2,129,828
AVORTEMENT THÉRAPEUTIQUE	1,275	109,646	2,412	194,782	2,774	227,625	4,093	309,911	5,280	395,100
HYSTÉRECTOMIES	14,492	2,427,697	15,152	2,558,204	16,867	2,848,189	16,342	2,766,066	15,702	2,660,192

Les handicapés passent aux actes...

par Pierre Boulet

Lassées d'avoir été reléguées si longtemps derrière les paravents de la bonne conscience sociale, qui les avait confinées aux "bons soins" des organismes de charité, les personnes handicapées commencent à s'organiser. Elles réclament de l'Etat un bien dont elles ont presque toujours été dépossédées: leur statut de citoyen à part entière.



Cette action nouvelle, concrétisée depuis un an dans la multiplication des manifestations et des interventions publiques de ce groupe de citoyens, a du même coup engendré une prise de conscience rétrospective de la part de nos gouvernants. L'Etat a été obligé d'admettre que son attitude n'avait contribué, jusqu'à aujourd'hui, qu'à marginaliser davantage les personnes handicapées.

Cette attitude des gouvernements québécois des dernières années s'est avérée à la fois "protectrice" et parcimonieuse: interventions "à la pièce" pour empêcher certains abus à l'endroit des handicapés, maigres et rares subventions pour supporter des programmes ou des initiatives pas toujours conçues au profit des handicapés, etc.

Aussi, l'action gouvernementale en matière de réinsertion sociale des handicapés — si toutefois l'on peut parler d'action dans ce dossier — a continuellement cherché à justifier ses frais auprès des chefs d'entreprises et autres détenteurs du pouvoir économique.

C'est ainsi que l'emphase de l'intervention gouvernementale a continuellement été mise sur les handicapés susceptibles de réintégrer le marché du travail, donc récupérables économiquement.

Le paternalisme d'une législation

Quelques semaines avant d'entreprendre le voyage vers les banquettes de l'opposition, les gouvernements libéraux ont soumis à la consultation populaire — en commission parlementaire — le contenu du projet de loi 55, intitulé "Loi sur la protection des personnes handicapées".

S'il semblait mettre fin à l'ère de la parcimonie gouvernementale à l'endroit des personnes handicapées, ce projet législatif n'en institutionnalisait pas moins l'attitude paternaliste affichée jusqu'alors par l'Etat à l'endroit de ces citoyens.

La majorité des intervenants se sont entendus sur la valeur de la loi 55: il s'agit d'une législation marginale, dotée de mécanismes contrôlants (Office des handicapés) et destinée presque exclusivement, une fois de plus, aux personnes recyclables sur le marché du travail.

La plupart des mémoires déposés devant la commission ont aussi démontré la préférence marquée des handicapés et des organismes spécialisés pour une loi sur l'intégration par rapport à une loi sur la protection.

Fait plus significatif encore, tous les porte-parole qui se sont présentés devant les députés ont relevé une contradiction fondamentale de la loi 55: tout en visant à "améliorer la place" des handicapés dans la société, cette législation ne leur fournit aucun moyen essentiel "d'accéder à cette place".

En effet, tout en réglementant certains aspects de la vie des handicapés dans leur milieu de travail, dans leur milieu de loisirs ou dans les endroits publics (dans le cas des aveugles avec chiens-guides, par exemple), le projet de loi n'améliorait en aucune façon les possibilités qu'ont généralement les handicapés de se déplacer entre ces divers milieux ou simplement d'y accéder.

Il n'y avait rien dans la loi concernant une certaine adaptation des services publics de transport en commun ou un nivellement minimum des barrières architecturales dans les édifices ou les autres endroits publics.

La loi 55 ne comportait donc pas grand-chose qui permette aux handicapés de vivre comme des citoyens dit normaux. En cela, l'attitude de l'Etat s'est confirmée.

Le test du transport

C'est toutefois cette persistance du gouvernement à couvrir le statut marginal des handicapés qui a amené ces derniers à s'exprimer et à s'organiser mieux que jamais. Et dans un premier temps, ils ont amorcé la bataille du transport en commun.

Desservis par un service de transport subventionné et temporaire, les handicapés de la région de Québec réclament de l'Etat qu'il prenne ses

responsabilités et qu'il fasse en sorte que les services publics — payés par tous les contribuables prennent en charge le transport des personnes handicapées.

Le dernier gouvernement provincial n'a pas eu l'audace d'imposer cette responsabilité à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ). Le président de cet organisme public, pour sa part, a déclaré que la décision d'assumer cette nouvelle fonction revient aux maires dont les municipalités sont desservies par la CTCUQ (donc des municipalités qui payent le déficit de la commission de transport).

Après s'être généreusement renvoyé la balle, c'est donc aux maires qu'on laisse la responsabilité de décider si les handicapés sont des citoyens comme les autres.

Ce sont les maires qui devront décider s'ils feront payer par tout le monde des services qui s'adressent surtout à des gens en chaises roulantes...de la même façon, d'ailleurs, qu'ils décident de faire payer par tout le monde des stades couverts et des arènes qui s'adressent surtout à ceux qui chassent des patins.

S'ils ont besoin de conseils ou d'avis spécialisés, ils pourront certainement s'adresser aux handicapés eux-mêmes. Les hommes publics y trouveront des ressources disponibles, engagées et compétentes tant en matière de transport adapté que dans toutes les autres activités visant l'intégration.

Les policiers y apprendront probablement que la notion de marginalité sociale réside moins dans la réalité quotidienne de la plupart des handicapés que dans l'univers technocratique des concepteurs de programmes "spéciaux".

Quoi qu'il en soit, la bataille du transport constituera le test de la société québécoise face aux citoyens handicapés. Le nouveau gouvernement et son premier ministre ont pris, quant à eux, des engagements très précis dans ce dossier. Reste à voir en fonction de quels intérêts ils les tiendront.

Après tout, les handicapés ne demandent qu'à être reconnus comme citoyens ordinaires!

Claude Wagner: grandeur et décadence

par Georges Angers

OTTAWA — Il est difficile de diagnostiquer précisément le problème de Claude Wagner. On hésite entre la myopie politique chronique et le syndrome de Don Quichotte car son aventure politique récente et plus lointaine semble accrédi-ter l'un et l'autre.

Il y a quelques années en effet Claude Wagner fonçait tête baissée contre la machine du Parti libéral du Québec qui avait désigné Robert Bourassa pour succéder à Jean Lesage. Il en fut quitte pour retourner à la magistrature.

Récemment, il a tenté un nouveau coup de bélier cette fois contre la machine du Parti conservateur fédéral et son chef Joe Clark; le succès a été identique au deuxième essai!

Pourtant Claude Wagner a été à deux reprises une vedette politique et les deux fois son étoile s'est éteinte de la même façon par son refus obstiné d'accepter la défaite et son incapacité de faire des compromis.

N'ayant pas su garder les appuis politiques dont il jouissait à certaines époques, Claude Wagner semble être arrivé au fond du baril. Non seulement a-t-il été répudié en fin de semaine dernière par les conservateurs du Québec qui constituaient pourtant sa base, mais aussi s'est-il aliéné la plupart de ses collègues du caucus, dont la plus grande partie l'avait appuyé lors du congrès à la chefferie.

Régulièrement Claude Wagner réunissait un groupe de collègues dans son bureau. Avant le congrès à la chefferie, ce groupe était assez impressionnant, au moins une trentaine de députés. Depuis le congrès, ce nombre a continuellement tombé et récemment ils n'étaient plus que quatre ou cinq à répondre à l'invitation.

Abandonné

Depuis mercredi dernier, il n'en reste apparemment plus un seul. Les députés conservateurs, après quelques tiraillements et quelques nominations habiles de Joe Clark, se sont unanimement ralliés à leur jeune chef.

Quant à Claude Wagner, il n'a cessé de décevoir ses collègues anglophones au point où le député David MacDonald, de l'Île-du-Prince-Édouard, disait cette semaine que Claude Wagner avait désappointé ses collègues. M. MacDonald a cependant reconnu qu'ils ne connaissaient pas très bien M. Wagner auparavant.

Les conservateurs s'estiment en excellente position pour déloger les libéraux lors des prochaines élections fédérales et ils n'acceptent aucunement les gestes de dissension comme ceux qu'a posés en fin de semaine dernière Claude Wagner.

Un député conservateur anglophone confiait à l'issue du caucus de mercredi que si Joe Clark avait demandé l'expulsion de Claude Wagner, le caucus l'aurait fait à la quasi unanimité.

C'est dire dans quelle position difficile Claude Wagner s'est retrouvé cette semaine, coincé qu'il était entre un abandon fracassant de la politique et la docilité.

A 51 ans, après deux expériences malheureuses en politique, après avoir abandonné deux fois la magistrature et en songeant à la sécurité matérielle dont il jouit

avec les intérêts d'un fonds de \$300.000 jusqu'en 1982 s'il demeure avec les conservateurs (ce qui n'a jamais été démenti), Claude Wagner n'avait vraiment pas d'autre choix que la docilité.

Ce qui étonne toutefois, c'est qu'il se soit lui-même placé dans cette situation. A l'issue du congrès à la chefferie, le député de Saint-Hyacinthe se retrouvait en effet le numéro un chez les conservateurs du Québec et le numéro deux au niveau national; cette position de force lui était garantie par l'appui massif dont il avait joui de la délégation du Québec au congrès et de l'appui imposant dont il avait bénéficié des membres du caucus.

Conscient de cette situation, Joe Clark lui donne donc un poste de commande et de prestige, à savoir la présidence du "comité des présidents", c'est-à-dire la présidence du "cabinet fantôme". Claude Wagner accepte mais au bout de quelques semaines démissionne sans que l'on sache trop pourquoi.

Critique officiel en matière d'affaires étrangères, il accompagne Joe Clark dans sa tournée européenne à la fin de l'été. A quelques reprises, il fait faux bond à son chef qui se retrouve parfois dans des situations embarrassantes.

Le ménage

La moutarde commence alors à

monter au nez des principaux collaborateurs du chef tory. Joe Clark décide enfin, selon son mandat qui est d'organiser les troupes conservatrices en vue des prochaines élections, d'entreprendre un ménage dans l'organisation québécoise.

Une nouvelle fois, Claude Wagner lui met des bâtons dans les roues et tente d'imposer à Joe Clark des hommes qui lui sont demeurés fidèles. Par personnes interposées, Claude Wagner refuse tout compromis: l'affrontement est inévitable.

Comment expliquer que Claude Wagner en soit arrivé là? Dans les milieux conservateurs québécois, on explique que Claude Wagner est incapable d'accepter un rôle de second. Son entêtement ne le cède, dit-on également, qu'à celui de son épouse Gisèle en qui les conservateurs voient l'éminence grise du député de Saint-Hyacinthe.

On est enfin forcé de constater que Claude Wagner est incapable d'accepter la défaite. Au lendemain des élections québécoises, il ne tentait même pas de cacher sa joie, non pas de l'élection du Parti québécois, non pas des perspectives que cette élection ouvre aux conservateurs, mais bien de la défaite personnelle subie par Robert Bourassa.

Claude Wagner devra cependant attendre encore un peu pour voir Joe Clark vaincu...



Une entrevue de Georges Angers avec André Fortin chef du Crédit social

Il faut voir la réalité, estime André Fortin, et l'on constate que les intérêts n'ont rien de commun entre les divers groupes de citoyens d'un bout à l'autre du pays. Selon lui, si Trudeau continue sur la même voie, il va simplement provoquer l'éclatement du pays et il est bien parti pour ça.

Illustrant ce qui lui apparaît comme un système national aberrant, André Fortin souligne que pendant qu'Ottawa pénalise les producteurs laitiers, Québec les subventionne. Il poursuit en ajoutant qu'en vertu de ce système "stupide" le lait de consommation relève de la juridiction des provinces alors que le lait de transformation relève du gouvernement central.

"C'est contre ça que les Québécois ont également voté, conclue-t-il et contre ces députés qui n'ont jamais fait leur travail premier qui est de servir leurs concitoyens".

"Pourquoi le Parlement est-il si faible?" demande-t-il tout en enchaînant sa réponse. "Simplement parce qu'il n'y a là que des mitaines qui ne font que défendre les intérêts de leur parti".

André Fortin s'emporte: "Les politiciens des vieux partis prennent les gens pour des imbéciles lorsqu'ils disent nous faire des faveurs avec leurs subventions. C'est notre argent après tout".

"Cette approche-là, c'est ça qui va causer la perte à long terme des libéraux et des conservateurs et moi j'ai bien l'intention d'accélérer les choses".

Pour arriver à ce résultat, le nouveau chef créditiste consacre l'essentiel de son énergie à l'organisation. Il entend s'allier des leaders locaux pour diriger cette "armée de créditistes" qui a été pratiquement sans chef au cours des dernières années en raison de la maladie de Réal Caouette.

Personnellement, André Fortin a réussi à monter une telle organisation dans son comté de Lotbinière qu'il représente depuis 1968 et il en est très fier. Son défi est maintenant beaucoup plus grand. Néanmoins il y met toute l'énergie dont on peut normalement s'attendre d'un homme de 33 ans et un peu plus encore. Cinq heures de sommeil par jour lui suffisent, dit-il, les résultats compensent le reste.

La victoire péquiste le rend très optimiste mais il n'entend pas leur faire la cour pour avoir leurs votes comme il prétend que les conservateurs et les néo-démocrates tentent actuellement de le faire. André Fortin ne craint aucunement une montée conservatrice au Québec lors des prochaines élections; selon lui Joe Clark appréhende mal la situation au Québec, probablement parce qu'il est mal conseillé.

Interrogé à savoir s'il avait appris quelque chose de la victoire du Parti québécois, André Fortin réplique que ce sont les péquistes qui en ont appris des créditistes aux chapitres de bénévoles, du financement populaire, etc...

Nos méthodes profitent au PQ

OTTAWA — La "crise nationale" dont parlent les libéraux de Pierre Elliott Trudeau et dans laquelle embarquent les conservateurs et les néo-démocrates n'est qu'une invention pour servir des fins électorales partisans.

Nouvellement élu à la tête des créditistes fédéraux, André Fortin n'y va pas de main morte dans son interprétation de l'élection du Parti québécois. "Les Québécois ont commencé le grand ménage. Ils ont mis dehors un gouvernement qui était pourri. Ils se sont débarrassés de députés qui n'étaient pas à leur service. Ils ont démantibulé un réseau de patronage qui était évident. Ils ont décidé d'arrêter d'avoir peur du changement".

Le plus jeune chef d'un parti politique fédéral, André Fortin a été le moins pris au dépourvu. "Depuis le temps qu'on le dit que ça ne marche pas la patente. Les politiciens fédéraux, qui ont paniqué, ont simplement prouvé qu'ils se sentaient personnellement battus", ajoute-t-il.

Au cours d'une entrevue, qu'il accordait au SOLEIL le lendemain de son intervention à la télévision mercredi soir, André Fortin a dit ne pas craindre le gouvernement péquiste pas plus que la possibilité de la séparation du Québec. "On verra dans l'temps comme dans l'temps".

Les politiciens fédéraux s'énerment, pense-t-il, parce "qu'ils comptent tous sur le Québec pour arriver au pouvoir à Ottawa et Trudeau est inquiet parce qu'il n'est pas certain que ça va marcher le prochain coup".

Celui qui a chaussé les bottes de Réal Caouette mais n'a pas copié son langage chuintant estime que le gouvernement péquiste va "sûrement être un bon gouvernement en ce sens qu'il va servir les intérêts des Québécois comme on ne l'a jamais vu".

André Fortin pense que les politiciens des vieux partis politiques fédéraux ont complètement perdu contact avec le Québec et avec les Québécois. Ils ont même perdu contact avec le Canada, ajoute-t-il. "Ils ne se rendent même pas compte que notre constitution est un véritable bric-à-brac qui n'a plus rien à voir avec la réalité".

Pour les créditistes, qui croient toujours au Canada, "mais pas comme Trudeau", précise André Fortin, un nouveau partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces est fondamental. Ce partage devrait accorder l'essentiel des pouvoirs et des moyens d'exercer ces pouvoirs aux provinces et donner au gouvernement central un simple rôle de coordination.

M. Trudeau, le mépris n'aura qu'un temps

OTTAWA — Dans une débauche de sophisme et d'insinuations et de demi-vérités, le premier ministre Trudeau invite les Canadiens à mépriser les péquistes.

Cet appel au mépris confère de l'unité au discours qu'il a prononcé à la radio et à la TV le mercredi 24 novembre courant.

La pire insinuation se trouve à la dernière page du discours. On y lit: "Il (René Lévesque) a donc groupé autour de lui, avec une force et une habileté remarquables, des frères de sang" — M. Trudeau n'affirme pas explicitement que les péquistes sont motivés par l'obsession raciste qui était une des bases de l'idéologie hitlérienne. Il le suggère. A ceux qui l'accuseraient d'avoir comparé les péquistes aux nazis, il répondra avec des airs de mansuétude française qu'on lui fait gratuitement un procès d'intentions.

De même, M. Trudeau ne traite pas les péquistes de sans-Dieu. Il se contente de poser les prémisses de cette accusation. Après avoir décrit René Lévesque sous les traits d'un apôtre de la fraternité du sang, il se présente lui-même en chrétien: "Je vous parle d'une fraternité beaucoup plus large que celle du sang, une fraternité humaine fondée sur l'espérance, fondée sur la charité au sens biblique".

Le discours n'accuse personne de trahison. Il évoque ce crime par la bande: "Je voudrais faire comprendre aux gens que c'est une grave illusion que de croire que le partage des pouvoirs va résoudre le problème que pose le PQ; parce que ceux qui veulent détruire notre pays n'abandonneront pas leur objectif simplement parce que les gouvernements provinciaux auront, simplement, à un moment donné, accru leur pouvoir, par exemple dans un domaine comme l'immigra-

tion ou dans le domaine des communications, ou dans les domaines fiscaux et les domaines culturels, que sais-je?" — La définition est claire: un péquiste, c'est un individu qui veut détruire notre pays. Et pourtant, M. Jacques-Yvan Morin vient de déclarer, pour la centième fois: "Le PQ veut l'indépendance du Québec au sein d'une union économique et monétaire, à la suite d'un référendum affirmatif et aux termes du verdict d'une Cour internationale".

M. Trudeau ne s'en tient pas aux insinuations. Il nous "paie la traite" aux sophismes.



jean-marc poliquin

Le plus gros sophisme qu'il commette ici s'appelle l'équivoque. Il commence par annoncer la preuve que "le Québec ne croit pas au séparatisme et déclare dans la conclusion de son raisonnement que "les péquistes eux-mêmes ne croient pas que le séparatisme ait l'appui des Québécois". — Au surplus, dans son raisonnement, il prend le même mot dans deux sens différents; il prend le mot "prôner" tantôt au sens de "prôner à titre primordial", tantôt au sens de "prôner à titre secondaire".

Le deuxième sophisme s'appelle l'ignorance de l'état de la question; il consiste à parler à côté du problème. M. Trudeau suppose que les péquistes veulent l'empêcher d'être à la fois bon Québécois et bon Canadien, puis M. Trudeau promet de se battre jusqu'au bout contre de tels adversaires. Les Anglais appellent cela se dresser

soi-même un épouvantail pour l'abattre ensuite à coups de poing.

Le troisième sophisme s'appelle l'induction précipitée. A partir du fait que certains péquistes envisagent de démembrer le Canada, M. Trudeau insinue que c'est l'ambition dévorante de la majorité des péquistes.

Enfin, le discours de M. Trudeau s'émaille de demi-vérités. M. Trudeau note que le PQ existe depuis moins de dix ans, et il omet de dire que le PQ cristallise un mouvement de pensée attesté par toute notre histoire.

Il signale que les Québécois ne se sont pas choisis un nouveau pays; il passe sous silence que le PQ travaille à l'épanouissement de nos libertés politiques dans un cadre géographique qui est forcément immuable.

la science

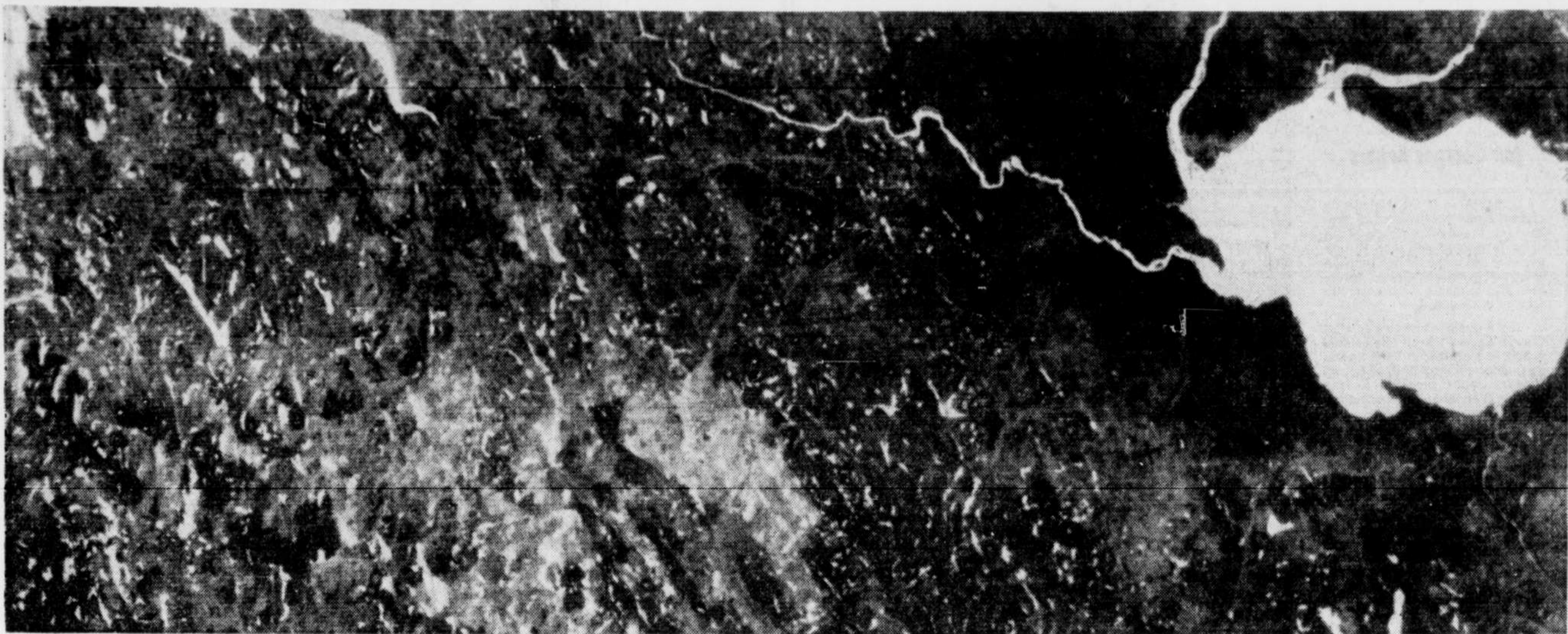


Photo de la région du Lac-Saint-Jean prise par un des satellites Landsat.

Essor remarquable de la télédétection par satellites

par Maréchal FRANCOEUR

La télédétection avec l'avènement des satellites prend une dimension globale. La télédétection est le moyen d'obtenir des renseignements sur un objet à une distance plus ou moins grande. L'homme possède depuis longtemps des appareils de télédétection: les yeux, les oreilles, le nez sont des moyens qui permettent à l'homme de percevoir le monde qui l'entoure.

La télédétection connaît depuis une décennie un essor remarquable et des détecteurs peuvent aussi bien servir à inventorier les ressources du globe qu'à déterminer une défectuosité dans un isolateur d'une ligne à haute tension.

A l'issue d'un symposium de l'Association québécoise de télédétection présidé par M. Julien Rivest, un professeur de photogrammétrie de l'université Laval, M. Gilles Ladouceur, a fait le point sur les moyens utilisés en télédétection et l'avenir de cette technologie.

M. Ladouceur a noté que même si les moyens de télédétection de l'homme sont bien inférieurs à ceux de certains animaux, il possède la faculté de se fabriquer des outils capables d'améliorer la perception du monde qui l'entoure.

Revanche

L'odorat du chien est mille fois plus sensible que celui de l'homme et les chauves-souris émettent des séries de petits cris ultrasoniques dont l'écho

renvoyé par un obstacle lui permet de se guider.

L'homme défavorisé par la nature sur ces points précis prend facilement sa revanche ayant fabriqué des radars, la radio, la télévision, des appareils photographiques, ordinaires et pour rayons infrarouges ou ultraviolets.

Les satellites

Il y a plus de quatre ans maintenant, les Etats-Unis lançaient leur premier satellite Landsat I, destiné à faciliter l'inventaire et la cartographie de leur territoire. Un second satellite, Landsat II, du même principe que le premier, a été lancé en janvier 1975. Le principal télédéteur monté à bord est un spectromètre multibandes à balayage continu qui capte l'énergie réfléchie du couvert terrestre.

Les deux Landsat se déplacent sur la même famille d'orbite et chacun repasse au-dessus d'un endroit donné à tous les 18 jours. Pour désigner les trajectoires, tous les survols du Canada ont été numérotés de 1 à 85. Les numéros qui couvrent le Québec vont de 5 à 25.

Par exemple, la ville de Québec située au-dessus de l'orbite 14, a été observée par Landsat I le 6 octobre et par Landsat II le 25 octobre 1976. Pour Québec ou Montréal, les Landsat passent vers 10h.

Les satellites sont utiles surtout pour une cartographie générale au premier niveau, c'est-à-dire pour une distinction entre les surfaces d'eau, les étendues boisées et non boisées.

Thermographie

A l'Hydro-Québec, on utilise depuis un an le procédé de télédétection qui se nomme thermographie infrarouge capable de mesurer à distance le degré d'échauffement des manchons comprimés et permettant de déceler les bris et par conséquent les interruptions.

La thermographie permet de faire apparaître sur un écran cathodique l'image d'un objet avec une référence pour l'identification des variantes des températures de sa surface.

La télédétection peut donc se faire selon deux principes différents, passif et actif. La photographie et la thermographie sont deux systèmes passifs. Le premier capte les rayons réfléchis, réfractés ou polarisés et par un système d'optique les imprime sur un film. Le second balaye une surface et y perçoit les rayons émis.

Le radar est un moyen type de système passif. Les systèmes actifs fournissent de l'énergie à leurs objectifs et analysent les effets de son interaction avec les cibles rencontrées: réflexion, temps de retour, absorption, diffusion, radiation.

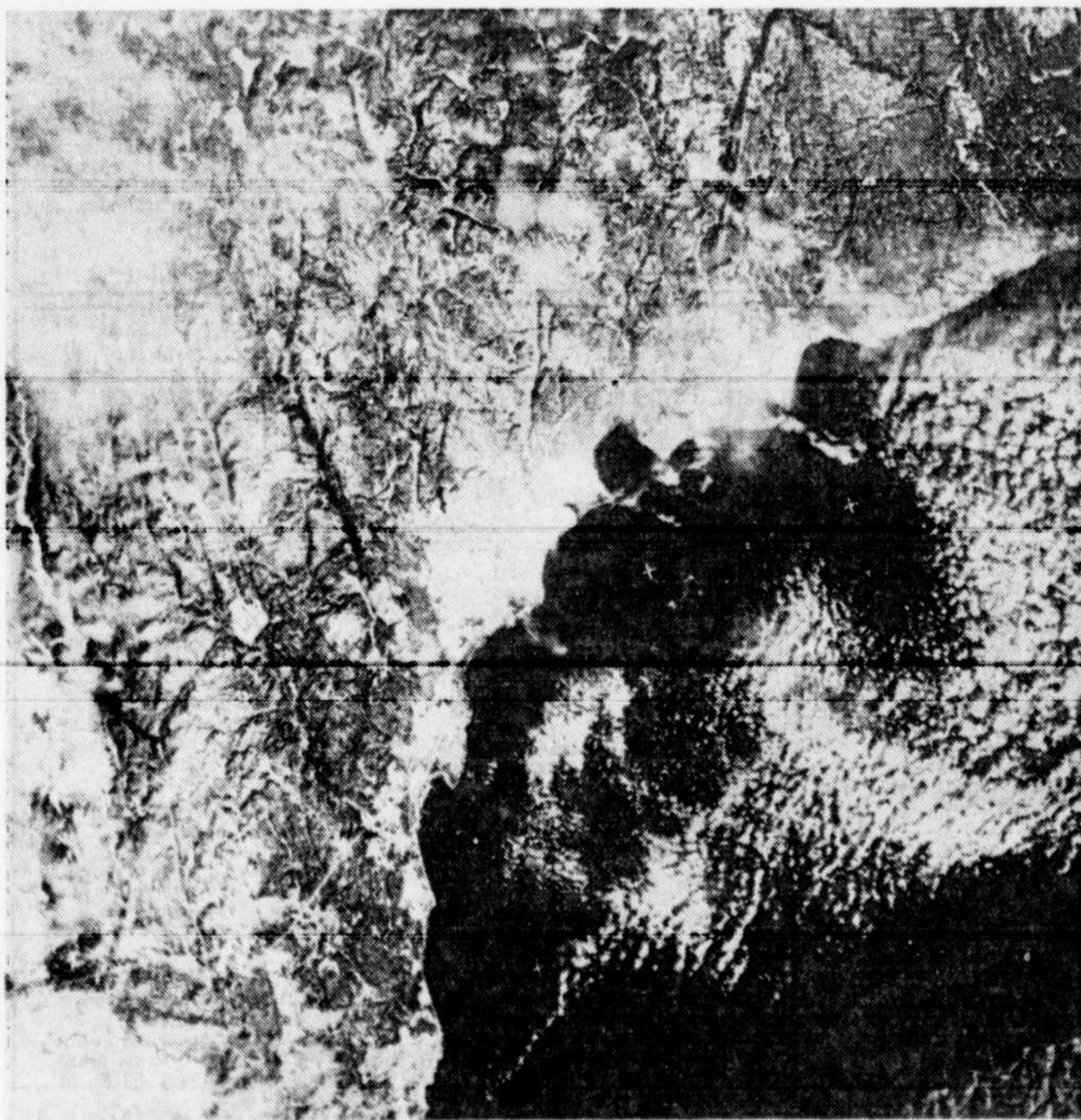
Selon M. Ladouceur, la télédétection peut être très utile pour inventorier la forêt, les ressources agricoles, les ressources en eau, les effets de la pollution, la faune et aider à l'aménagement du territoire.

Le secrétaire-trésorier de l'Association québécoise de télédétection,

M. Yvan Bastien, affirme que la télédétection a un avenir bien assuré. Les images prises à bord d'avions et par les capteurs à bord des satellites

aideront à planifier l'utilisation des ressources à une époque où il est de plus en plus nécessaire de les économiser.

Déjà les techniques d'analyse des images Landsat permettent d'améliorer l'exploration, l'inventaire et la gestion des ressources.



Vue de la région de Sept-Îles qu'a photographiée un capteur à bord d'un satellite Landsat.

UNIVERS DECOR... C'EST MAINTENANT
3 UNIVERS QUI GAGNENT A ETRE CONNUS



C'est en Italie qu'Univers Décor a choisi cette berceuse!

Si solide et légère, elle est faite de rotin canné sur une monture tubulaire chromée.

Etant donné sa qualité son prix est plus que raisonnable: \$219.00



UNIVERS
DECOR INC.

3070 chemin st-louis, ste-foy, tél: 658-0664
563 rte trans-canada, st-david, lévis, tél: 837-3604
8500 boul. henri-bourassa, charlesbourg, tél: 628-9991
(carrefour charlesbourg)

GUY ST-ONGE propr.


PHARMACIES JEAN COUTU

GUY ST-ONGE propr.

PHARM ESCOMPTES

PLACE FLEUR DE LYS 529-0611 / STE-FOY PLACE QUATRE-BOURGEOIS 653-1333 / QUEBEC 1455, CHEMIN STE-FOY 681-0224

LIP SAVER
Protecteur pour les lèvres. Format: 4 gr.
Prix sugg. \$0.69



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
39¢

FER A FRISER
Fer à friser Tescom Z. Modèle 16 - 22 watts.
Prix sugg. \$24.95



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$11.95

BROSSE JEAN-PIERRE
Brosse à cheveux. Modèle "trionphe".
Prix sugg. \$3.89



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.87


NOVAHISTINE
Siroc décongestionnant. Format 8 oz.
Prix sugg. \$4.53



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$2.29

CARESS
Savon de beauté pour le corps. Format 2 paquets: 7 onces.



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.87

PARAMETTES
Composé vitamique avec fer, à croquer. Format 100.
Prix sugg. \$5.00



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$2.25

SHAMPOING JOHNSON
Shampooing pour bébés. Format: 225 ml.
Prix sugg. \$1.99



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.09

AFTER EIGHT
Minceur: enrobées de chocolat noir. Format: 205 gr.
Prix sugg. \$1.49



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
95¢

TRAC II
Lames à cartouches jumelles. Format 5 lames.
Prix sugg. \$1.39



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
77¢

LISTERINE
Rinco-bouche et gargarisme. Format: 30 onces.
Prix sugg. \$3.34



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.59


MINI-SERVIETTES
La mini-serviette qui vous protège des heures. Boîte de 30 serviettes.
Prix sugg. \$1.99



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.39

CASCADE
Détergent pour lave-vaisselle. Format 50 onces.
Prix sugg. \$1.63



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.63

OLD SPICE
Lotion après-rasage. Format 9 onces.
Prix sugg. \$4.35



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$2.69

SCHICK II
Lames jumelles. Format: 5 lames.
Prix sugg. \$1.37



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
87¢


LISTERINE
Pâte dentifrice qui prévient la carie. Format: 1 livre.
Prix sugg. \$3.25



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.39

AMMONIAQUE AMEX
Ammoniaque avec désodorisant. Format 34 onces.
Prix sugg. \$4.35



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
43¢


VICKS 44-D
Siroc qui calme et apaise la toux. Format 5 onces.
Prix sugg. \$2.99



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.58


ASEPTA
Limonade purgative. Format: 285 ml.
Prix sugg. \$1.00



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
2/87¢


DAIRY BOX
Chocolats assortis au lait. Format 1 livre.
Prix sugg. \$3.50



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$2.29


SAVON GLYCERINE
Savon à la glycérine de marque Droyt's. Format 100 gr.
Prix sugg. \$1.00



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
59¢

WHITE SWAN
Papier de toilette. Format: 4 rouleaux.
Prix sugg. \$1.87



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
87¢

INSTANTINE
Comprimés analgésiques qui soulagent la douleur. Format: 100 comprimés.
Prix sugg. \$1.78



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
87¢

SHAMPOING JEAN COUTU
Shampooing pour tous genres de cheveux. Format 250 ml.
Prix sugg. \$1.99



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
79¢

CONTAG-C
Pour rhume, fièvre, sinusite. Format: 20 capsules.
Prix sugg. \$3.29



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.59

FLEECY
Assouplisseur de tissus en feuilles. Format 45 feuilles.
Prix sugg. \$1.19



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.19

AIM
Pâte dentifrice au fluorure. Format: 50 ml.
Prix sugg. \$1.00



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
53¢


ENTROPHEN 10 gr.
Analgésique antidouleur. Format 100.
Prix sugg. \$4.70



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.99

SOFTSYN
Lotion pour le corps. Format 8 onces.
Prix sugg. \$2.70



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.39

IRISH SPRING
Savon de beauté pour le corps. Format 4.7 onces.
Prix sugg. \$3.75



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
37¢

EARTH BORN
Shampooing au Ph équilibré. Format: 450 ml.
Prix sugg. \$3.11



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.29

ORNADE
Décongestionnant nasal oral. Format 24 cu le sirop, 8 oz.
Prix sugg. \$4.29



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.99


PLANTERS
Noix d'acajou. Format 13 onces.
Prix sugg. \$1.59



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.59

SELECTION
Assortiment de chocolats. Format 1 1/2 livre.
Prix sugg. \$3.25



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$2.19

PAPIER DE NOEL
Papier d'emballage de Noël TYESIL. Format: 10 rouleaux.
Prix sugg. \$1.99



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$1.99

PROJECTEUR SAWYERS
Grand - Prix \$69.95
AF. Objectif f 3.5. Lampe 500 watts. Complet avec chargeur rotatif pour 100 diapositives.
Prix sugg. \$105.95



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$105.95

CORICIDIN "D"
Pour les soulagement des symptômes du rhume. Format 60 dragées.
Prix sugg. \$4.69



EXPIRATION: 4 DECEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON
\$2.18

OUVERT LE DIMANCHE AU 1455, CHEMIN STE-FOY.

La plupart des jeunes en savent peu sur l'histoire nationale

par Gilles BOIVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — Non seulement les jeunes Québécois, dans une proportion de 36,8 pour 100, quittent les écoles secondaires sans avoir suivi de cours d'histoire nationale, mais en outre la majorité d'entre eux sont incapables de répondre correctement aux questions portant sur l'histoire ancienne (52 pour 100) ou l'histoire plus récente du Québec (63 pour 100).

Même pour les événements plus contemporains, qu'ils ont vécus de plus près, leur connaissance apparaît médiocre pour ne pas dire dérisoire. Ainsi, la majorité d'entre eux sont tellement marqués par la figure de Maurice Duplessis qu'ils lui attribuent à peu près tout ce qui s'est fait au Québec, y compris la nationalisation de l'électricité (32 pour 100) et que près de 40 pour 100 d'entre eux étaient incapables d'identifier la position des partis politiques dans la dernière Assemblée nationale.

Fort de ces constatations peu réjouissantes contenues dans une étude qu'il vient de publier, le Mouvement national des Québécois (MNQ) a exhorté le nouveau gouvernement péquiste à rendre obligatoire pour tous les élèves du secondaire, tant au secteur général que professionnel, l'enseignement de l'histoire nationale.

Le MNQ entend donc solliciter auprès du nouveau ministre de l'Éducation, dès sa nomination, une rencontre pour lui faire part de son document

et des recommandations qui s'y rattachent notamment:

— enseignement obligatoire de l'histoire nationale et de la géographie nationale au secondaire;

— réussite de l'examen d'histoire pour l'obtention de la certification;

— retrait de l'approche intégrée (pan-canadienne) comme alternative aux cours d'histoire et de géographie nationale;

— augmentation des budgets destinés à la recherche en enseignement de l'histoire nationale.

Passé garant de l'avenir

Selon le président du MNQ, M. Alain Généreux, le Québec "vit présentement l'une de ses principales pages d'histoire. Il importe donc de s'assurer que les Québécois d'aujourd'hui et de demain connaissent ces racines du peuple du Québec qui ont façonné une large part de notre destin collectif".

Dans son document d'une centaine de pages, le MNQ souligne qu'en dépit d'une motion adoptée par l'Assemblée nationale en novembre 1974 pour rendre obligatoire un cours d'histoire portant sur l'histoire du Canada et, en particulier, sur l'histoire du Québec, le ministre de l'Éducation a trouvé le moyen de passer outre à cette directive de la Chambre.

Ainsi, en vertu d'une interprétation restrictive, que permettait un ajout du ministre de l'Éducation de l'époque, M. François Cloutier, le

ministère a, en effet, exclu les étudiants du secteur professionnel (environ 34 pour 100 de la clientèle scolaire du niveau secondaire) et ceux du secondaire V de cette obligation.

Dans un sondage mené à l'automne de 1975 auprès des étudiants du secondaire, le MNQ démontre que 36,8 pour 100 des élèves sont exemptés de ces cours d'histoire nationale. Pour l'année scolaire en cours, seulement 61,05 pour 100 des étudiants du secondaire IV étaient inscrits au cours d'histoire nationale.

Selon le MNQ le système d'éducation actuel ne favorise aucunement l'enseignement de l'histoire, bien que les élèves semblent conscients (dans une proportion de 75 pour 100) de l'importance de tels cours et démontrent un intérêt très élevé pour cette matière.

Il est évident, soutient le MNQ, que cette matière n'est pas traitée de façon conforme à sa nécessité et à son importance dans le système: caractère facultatif, grille-horaire et exigences des CEGEP, réussite de l'examen non requise, etc...

Le document du MNQ démontre en outre que le secteur d'enseignement privé semble accorder une place plus importante à l'histoire nationale et que ses élèves sont également plus au fait de leur histoire nationale.

Deux étapes

Pour corriger cette situation, le MNQ a donc décidé de lancer une action en deux étapes, dont la première consistait justement à dénoncer la situation faite à l'histoire nationale dans le réseau d'enseignement.

Dans un deuxième temps, a expliqué M. Généreux, le MNQ entend promouvoir une étude plus sérieuse du contenu didactique des cours d'histoire nationale.

Il importe, en effet, souligne-t-on, tant au MNQ que dans les autres milieux préoccupés de l'enseignement de l'histoire nationale, de s'entendre sur un contenu aussi complet que conforme à notre histoire nationale. L'accent doit également être mis sur les méthodes d'enseignement qui actuellement, comme semble le démontrer le sondage du MNQ, sont loin d'atteindre leurs fins.

Déjà le MNQ s'est assuré l'appui d'une quinzaine d'organismes qui partagent ses préoccupations: Association d'Éducation du Québec, Association canadienne d'Éducation de langue française, Association des professeurs d'histoire locale, etc...

Don de \$1 million pour l'Université de Montréal

La fondation Macdonald Stewart vient d'accorder à l'Université de Montréal un don d'un million de dollars qui servira à défrayer plus du tiers du coût de construction et d'aménagement du nouveau département de nutrition de la faculté de médecine.

projets de recherche en nutrition en étroite collaboration avec le Dr Serge Renaud détenteur d'un PHD de l'université de Montréal, et présentement directeur d'une unité de recherche en pathologie vasculaire à Lyon.

Grâce à ce don, l'Université de Montréal qui considère ce secteur comme prioritaire, pourra accorder une importance accrue au domaine de l'enseignement et de la recherche en nutrition déjà assumé, et cela depuis un grand nombre d'années, par son institut de diététique et de nutrition.

Ce don permettra à l'université de faire démarrer plus rapidement les travaux de construction d'un ajout important au pavillon Marguerite-d'Youville.

L'université travaille déjà à des

EN GROUPE VOUS FAITES DES CADEAUX PLUS PRATIQUES

... plus beaux et plus gros. Plus appréciés aussi. Un meuble ou un accessoire de mobilier en cadeau. Ça aide à meubler une pièce. Ça aide à meubler les pensées de la personne qui le reçoit aussi... pour plus longtemps.

POUR DES SUGGESTIONS À LA MESURE DE VOS MOYENS, APPELEZ-NOUS!
837-9381



Secrétaire (pin) Fauteuil de repos, Style canadien



Nouveau Décor Meubles Inc.
43 ouest, Trans-Canada,
Rond-Point Lévis. Tél.: 837-9381

Bientôt

Aubaines spéciales
chez Dominion
en vedette
lundi et mardi

JUS DE TOMATE
de fantaisie Heinz

Boîte 48 oz liq.

SPECIAL !

39¢

BISCUITS CHOCOLAT
Viau "Whippet"

Paquet 14 oz

SPECIAL !

79¢

SOUPES HEINZ
Prêtes-à-servir !

Boîte 8 oz liq.

SPECIAL !

10¢

TOMATES DE CHOIX
Aylmer

Bte 19 oz liq.

SPECIAL !

39¢

ROTI DE PALETTE
Tendon dorsal enlevé
De boeuf Canada Catégorie "A"

SPECIAL !

49¢

PAMPLEMOUSSES BLANCS
De la Floride
"Indian River"
Grosneur 48

SPECIAL !

10 pour

78¢

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES !

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi, le 30 novembre 1976 au Dominion: 850 St-Jean, ECONOPRIX - Galeries de la Canardière - 2537 boul. Ste-Anne - LES GALERIES STE-ANNE - 800 de la Canardière, 955 St-Cynille, 435 St-Valier, 2652 Laurier Québec - Aussi Les Galeries Chagnon - 300 Côte du Passage, Lévis.
LES SUPERMARCHES DOMINION LIMITEE

Chez Dominion, on ménage en grand!

Les professeurs de l'UQAM nient vouloir revenir au statu quo

Le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ) dément de la façon la plus catégorique les informations selon lesquelles le comité syndical de négociations aurait dit au conciliateur, M. Jean Meloche, que les professeurs de l'UQAM, en grève depuis le 18 octobre, seraient prêts, au terme de leur sixième semaine de grève, à relancer les négociations sur la base de l'ancienne convention collective.

Selon les nouvelles diffusées les 24 et 25 novembre, il ne serait fait exception à l'offre de statu quo que sur cinq points: congés de perfectionnement, congés sabbatiques, congés parentaux, représentation des professeurs à la commission des études, chargés de cours.

Quelle qu'en soit la provenance, ces informations sont inexactes, précise le SPUQ, rien de tel n'a été offert par la partie syndicale lors de la rencontre avec le conciliateur, le 23 novembre.

Cette rencontre avait eu lieu à l'initiative du conciliateur, qui avait, au préalable, discuté séparément avec la partie patronale.

La seule proposition de statu quo qui ait été avancée par le comité syndical de négociation date d'avant la grève. Cette proposition concernait la représentation des professeurs aux assemblées délibérantes de l'université, les pouvoirs de la commission des études et la procédure de grief. Elle est toujours valable. Le syndicat attend toujours que la partie patronale y fasse écho de façon positive. Au lieu de cela, l'administration de l'UQAM continue, selon le SPUQ, de s'enfermer dans des offres globales qui avaient été rejetées au bulletin secret, par 81 pour cent des 370 professeurs syndiqués présents à l'assemblée générale du 17 octobre dernier.

Pourrissement du conflit

Depuis le début de la grève, le syndicat a fait de nouvelles propositions sur un certain nombre de points,

notamment sur la charge de travail des professeurs. Déposés le 3 novembre, ces nouveaux textes ne consignaient pas le statu quo, bien qu'ils aient été préparés dans le souci de préciser les bases de la discussion et de faire avancer les négociations. Au lieu d'accepter cette invitation, la partie patronale a décidé de l'ignorer. Elle a refusé de déposer à son tour de nouvelles offres.

Le SPUQ ne réclame pas de prendre part aux décisions de l'administration. Il veut seulement que soit reconnu aux professeurs syndiqués le droit de concourir de manière prédominante à l'élaboration des décisions qui visent le contenu et la pédagogie de l'enseignement ainsi que la recherche (la distinction entre "élaboration" de certaines décisions et décisions proprement dites, quel qu'en soit le caractère, fait toute la différence).

CONFÉRENCIER



Le docteur Jacques Brunet, sous-ministre au ministère des Affaires sociales, sera le conférencier lors du prochain déjeuner-causerie organisé par l'Institut d'administration publique du Canada, régionale de Québec, lundi le 29 novembre 1976, à 12 heures 15, au restaurant "Le Parlementaire", Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec.

SUJET: Le ministère des Affaires sociales, six ans après la fusion. (ANN)

VENTE FIN DE MOIS

LUNDI
LE 29 NOVEMBRE
DES 9H.30 A.M.
QUANTITÉ
LIMITÉE

RAYON DES VÊTEMENTS POUR DAMES

- MANTEAUX DE SUEDE**
Tailles 10 à 16
3 SEULEMENT
Régulier \$85 - SPECIAL **\$45**
- VESTES DE SUEDE**
Choix de tailles
5 SEULEMENT
Régulier \$38.88 - SPECIAL **\$11**
- MANTEAUX COURTS**
en laine, toiles et couleurs variées
3 SEULEMENT
Régulier \$35 - SPECIAL **\$10**
- MANTEAUX**
Tailles 10 à 16
6 SEULEMENT
Régulier \$110 - SPECIAL **\$55**
- ENSEMBLES DE SKI**
Tissu de nylon, tailles 12 à 16
3 SEULEMENT
Régulier \$32.88 - SPECIAL **\$15**
- PULL-OVERS**
Tailles P. M. G.
12 SEULEMENT
Régulier \$15 - SPECIAL **\$7**
- GILETS VARIÉS**
Choix de tailles
20 SEULEMENT
Régulier \$3 - SPECIAL **\$1**
- BLOUSES ET GILETS**
Tailles: P. M. G.
30 SEULEMENT
Régulier \$5 - SPECIAL **\$2**
- JEANS**
Tailles 26 à 36
10 SEULEMENT
Régulier \$12.96 - SPECIAL **\$6**
- BLOUSES**
Tailles: 10 à 16
10 SEULEMENT
Régulier \$8 - SPECIAL **\$4**

RAYON DES JOUETS

- JEUX POKER RONA**
de Coloco
4 SEULEMENT
Régulier \$19.97 - SPECIAL **\$10**
- BIG JEFF**
15 SEULEMENT
Régulier \$4.27 - SPECIAL **\$2**
- CASSE-TÊTE**
variés
10 SEULEMENT
Régulier \$2.17 - SPECIAL **\$1**
- JEUX LEGO**
variés
10 SEULEMENT
Régulier \$5.57 - SPECIAL **\$2**
- ANIMAUX DE PELUCHE**
variés
15 SEULEMENT
Régulier \$3.44 - SPECIAL **\$4**
- ANIMAUX DE PELUCHE**
variés
4 SEULEMENT
Régulier \$14.97 - SPECIAL **\$7**
- CAMIONS TONKA**
variés
20 SEULEMENT
Régulier \$4.97 - SPECIAL **\$2**
- CAMIONS**
Modèles variés
4 SEULEMENT
Régulier \$2.97 - SPECIAL **\$1**
- MR. ACTION**
20 SEULEMENT
Régulier \$4.97 - SPECIAL **\$2**
- MR. ACTION TRAINING**
6 SEULEMENT
Régulier \$6.97 - SPECIAL **\$3**
- BIG JIM**
Uniformes variés
20 SEULEMENT
Régulier \$1.97 - SPECIAL **\$1**
- JEUX DE CAMPING**
3 SEULEMENT
Régulier \$5.77 - SPECIAL **\$3**

RAYON DES COSMÉTIQUES

- SELS DE BAIN**
Sachet
30 SEULEMENT
Régulier \$1.77 - SPECIAL **\$1**
- HUILE DE BAIN**
20 SEULEMENT
Régulier \$1.97 - SPECIAL **\$1**
- VASELINE**
Soin intensif
12 SEULEMENT
Régulier \$1.97 - SPECIAL **\$1**
- C Z O DENTURE**
20 SEULEMENT
Régulier \$1.47 - SPECIAL **\$1**
- ENSEMBLES CADET**
Aqua Velvo
30 SEULEMENT
Régulier \$1.75 - SPECIAL **\$1**
- ENSEMBLES DE CADEAUX**
Max Factor
15 SEULEMENT
Régulier \$3.94 - SPECIAL **\$2**

BULLES POUR LE BAIN

Confort
20 SEULEMENT
Régulier \$4.44 - SPECIAL **\$2**

RAYON DE LINGERIE DE MAISON

- RIDEAUX DE DOUCHE**
Couleurs variées
10 SEULEMENT
Régulier \$11.99 - SPECIAL **\$5**
- RIDEAUX DE FENÊTRE**
Couleurs variées
12 SEULEMENT
Régulier \$5.49 - SPECIAL **\$4**
- DRAPS**
Extra grands
12 SEULEMENT
Régulier \$13.96 - SPECIAL **\$6**
- SERVIETTES A MAINS**
8 SEULEMENT
Régulier \$3.33 - SPECIAL **1.50**
- ENSEMBLES DE NAPPERONS**
18 SEULEMENT
Régulier \$6.48 - SPECIAL **\$3**
- TAIES D'OREILLER**
100 SEULEMENT
Régulier \$1.97 - SPECIAL **\$1**
- NAPPES PERMA PRESS**
52" x 70"
3 SEULEMENT
Régulier \$15.96 - SPECIAL **\$8**

BOUTIQUE DU SON

- AMPLIFICATEURS AM/FM**
Magnétophone à cassettes et enregistreur
2 SEULEMENT
Régulier \$289.99 - SPECIAL **\$75**
- AMPLIFICATEUR AM/FM**
4 canaux, avec magnétophone à cassettes
1 SEULEMENT
Régulier \$199.99 - SPECIAL **\$50**
- AMPLIFICATEURS AM/FM**
4 canaux, enregistreur, magnétophone à cassettes - 2 SEULEMENT
Régulier \$469.99 - SPECIAL **\$200**
- STEREO CONSOLE AM/FM**
De morajo Lloyd avec enregistreur
1 SEULEMENT
Régulier \$499.96 - SPECIAL **\$300**

RAYON DES GARÇONS

- T-SHIRTS**
Grandeurs et couleurs variées
15 SEULEMENT
Régulier \$2.98 - SPECIAL **\$1**
- JEANS**
Tailles 8 à 16
6 SEULEMENT
Régulier \$8 - SPECIAL **\$4**
- DEBARDEURS**
Tailles: P. M. G.
4 SEULEMENT
Régulier \$5 - SPECIAL **\$2**
- CAMISOLES**
Grandeurs variées
20 SEULEMENT
Régulier \$2.89 - SPECIAL **\$1**

RAYON DES MEUBLES

- MOBILIER DE SALON**
3 morceaux
1 SEULEMENT
Régulier \$999 - SPECIAL **\$250**
- MOBILIER DE CHAMBRE**
Colonial, 3 morceaux, lit 39 pouces
1 SEULEMENT
Régulier \$337 - SPECIAL **\$150**
- TAPIS SEMI-SHAG**
9' x 12', Couleurs: jaune, bleu et vert
8 SEULEMENT
Régulier \$69.94 - SPECIAL **\$35**

LAMPES

- LAMPES**
de table
4 SEULEMENT
Régulier \$52.88 - SPECIAL **\$25**
- LAMPES**
de table
8 SEULEMENT
Régulier \$37.88 - SPECIAL **\$19**

RAYON DES DRAPERIES

- RIDEAUX A PLIS PINCES**
48" x 72", Couleurs variées
8 SEULEMENT
Régulier \$12.88 - SPECIAL **\$5**
- DRAPERIES**
Fortrel et polyester 100" x 95", couleurs variées - 10 SEULEMENT
Régulier \$39.88 - SPECIAL **\$10**
- DRAPERIES**
150" x 95", Couleurs variées
12 SEULEMENT
Régulier \$69.88 - SPECIAL **\$20**

DRAPERIES COURTES

- à pinces, 50" x 63"
12 SEULEMENT
Régulier \$14.88 - SPECIAL **\$5**

DRAPERIES A PLIS PINCES

- 75" x 63"
12 SEULEMENT
Régulier \$21.88 - SPECIAL **\$8**

DRAPERIES

- Fortrel et polyester, 50" x 63"
10 SEULEMENT
Régulier \$32.88 - SPECIAL **\$10**

DRAPERIES

- 75" x 63"
15 SEULEMENT
Régulier \$48.88 - SPECIAL **\$15**

RAYON DES APPAREILS MENAGERS

- REFRIGERATEUR**
Kéfirator, 17 pieds cubes, couleur or
1 SEULEMENT
Régulier \$899 - SPECIAL **\$600**
- SECHOIR HEAVY DUTY**
Blanc
1 SEULEMENT
Régulier \$299.88 - SPECIAL **\$200**

RAYON DES VÊTEMENTS POUR HOMMES

- SALOPETTES DE TRAVAIL**
Grandeurs variées
20 SEULEMENT
Régulier \$11.96 - SPECIAL **\$5**
- CHEMISES DE TRAVAIL**
G.W.G. Tailles: M. G.
15 SEULEMENT
Régulier \$8.96 - SPECIAL **\$4**
- PANTALONS DE TRAVAIL**
G.W.G. Grandeurs variées
3 SEULEMENT
Régulier \$9.96 - SPECIAL **\$5**
- PYJAMAS**
Tailles: M. G.
6 SEULEMENT
Régulier \$12.88 - SPECIAL **\$6**
- PYJAMAS DE FLANELLETTE**
Tailles: M. G.
12 SEULEMENT
Régulier \$8.96 - SPECIAL **\$4**
- CEINTURES DE CUIR**
Tailles variées
12 SEULEMENT
Régulier \$8 - SPECIAL **\$4**
- T-SHIRTS**
Thermal et Penman. Grandeurs variées
30 SEULEMENT
Régulier \$8 - SPECIAL **\$2**
- CHEMISES**
Modèles variés, grandeurs: M. G.
30 SEULEMENT
Régulier \$10.88 - SPECIAL **\$3**

RAYON DES TISSUS A LA VERGE

- TISSU DE POLYESTER**
54 pouces de largeur
200 VERGES SEULEMENT
Régulier \$2.97 - SPECIAL **\$1**
- TISSUS VARIÉS**
300 VERGES SEULEMENT
Régulier \$1.97 - SPECIAL **\$1**

RAYON DE LA CHAUSSURE

- PANTOUFLES POUR DAMES**
Pointures: 6 à 9
20 SEULEMENT
Régulier \$6 - SPECIAL **\$3**
- SOULIERS DE SUEDE**
Pointures: 6 à 9
5 PAIRES SEULEMENT
Régulier \$18.96 - SPECIAL **\$9**
- SOULIERS POUR HOMMES**
Pointures variées
6 PAIRES SEULEMENT
Régulier \$14.97 - SPECIAL **\$7**
- SOULIERS POUR FILLETES**
Pointures variées
6 PAIRES SEULEMENT
Régulier \$10 - SPECIAL **\$5**

RAYON DE LA QUINCAILLERIE

- 12 SEULEMENT
Régulier \$2.98 - SPECIAL **\$1**
- LAMPES DE POCHE**
5 SEULEMENT
Régulier \$3.57 - SPECIAL **\$1**
- "FIXTURES" DE METAL**
variées
8 SEULEMENT
Régulier \$2.97 - SPECIAL **\$1**
- PORTES EN ACCORDEON**
Couleurs variées
2 SEULEMENT
Régulier \$32.88 - SPECIAL **\$15**

RAYON DES FILLETES

- GILETS ET BLOUSES**
Tailles: 8 à 14
20 SEULEMENT
Régulier \$6.97 - SPECIAL **\$2**
- BABY DOLLS ET ROBES DE NUIT**
Tailles: 8 à 14
4 SEULEMENT
Régulier \$3.97 - SPECIAL **\$1**
- CHOIX DE PANTALONS**
Grandeurs variées
10 SEULEMENT
Régulier \$4 - SPECIAL **\$2**
- JEANS**
Tailles: 8 à 14
15 SEULEMENT
Régulier \$11.97 - SPECIAL **\$4**
- BLOUSES**
Tailles variées
20 SEULEMENT
Régulier \$4.96 - SPECIAL **\$2**
- ENSEMBLES DEUX PIECES**
Tailles: 8 à 14. Couleurs marine et rouge
4 SEULEMENT
Régulier \$10.97 - SPECIAL **\$5**
- VESTES ET JUPES**
en velours côtelé, tailles: 8 à 14.
Couleurs marine et brun
4 SEULEMENT
Régulier \$10.97 - SPECIAL **\$5**
- CARDIGANS EN ACRYLIQUE**
Tailles: 8 à 14. Couleur rouge
10 SEULEMENT
Régulier \$6.48 - SPECIAL **\$3**
- BLOUSES**
Couleurs et grandeurs variées
6 SEULEMENT
Régulier \$3 - SPECIAL **\$1**
- PANTALONS EN POLYESTER**
Maille jacquard ou uni. Couleurs: bleu, vert, brun, rouge, marine
25 SEULEMENT
Régulier \$4.44 - SPECIAL **\$2**

RAYON DES ENFANTS

- MANTEAUX POUR FILLETES**
Grandeurs et couleurs variées
3 SEULEMENT
Régulier \$10 - SPECIAL **\$2**
- ROBES DE NUIT LONGUES**
En filonette pour fillettes. Grandeurs variées
30 SEULEMENT
Régulier \$2.97 - SPECIAL **\$1**
- PYJAMAS**
Pour fillettes et garçons. Grandeurs variées
6 SEULEMENT
Régulier \$4.44 - SPECIAL **\$2**
- ENSEMBLES DEUX PIECES**
En fortrel et polyester. Couleurs: blanc et bleu, rouge rose, jaune. Tailles: 4 à 6X
12 SEULEMENT
Régulier \$5.49 - SPECIAL **\$2**

RAYON DES BEBES

- MATELAS**
27" x 54"
3 SEULEMENT
Régulier \$30 - SPECIAL **\$15**
- SACS A COUCHES**
4 SEULEMENT
Régulier \$10 - SPECIAL **\$5**
- LITS POUR BEBES**
37" x 54"
2 SEULEMENT
Régulier \$114.88 - SPECIAL **\$50**
- MARCHETTES**
2 SEULEMENT
Régulier \$8 - SPECIAL **\$4**
- ENSEMBLES DEUX PIECES**
Fortrel et polyester. Grandeurs: 12 à 24 mois
12 SEULEMENT
Régulier \$3 - SPECIAL **\$1**
- VESTES DE NYLON**
Doublées en Orlon. Couleurs: royal, rouge
Grandeurs: 12 à 24 mois. 10 SEULEMENT
Régulier \$9.88 - SPECIAL **\$5**
- VESTES AVEC CAPUCHON**
en Orlon. Couleurs: jaune, rose, turquoise
6 SEULEMENT
Régulier \$10.97 - SPECIAL **\$5**

RAYON DES ARTICLES DE CUISINE

- CABARET CHAUFFANT**
10 SEULEMENT
Régulier \$9.96 - SPECIAL **\$5**
- PLATS A LEGUMES**
Electriques
4 SEULEMENT
Régulier \$20 - SPECIAL **\$5**
- CARAFES A LIQUEUR**
4 SEULEMENT
Régulier \$10.88 - SPECIAL **\$4**
- PLATS A HORS-D'OEUVRE**
5 SEULEMENT
Régulier \$7.77 - SPECIAL **\$3**
- PLATS A BONBONS**
avec couvercle
3 SEULEMENT
Régulier \$6.57 - SPECIAL **\$2**
- PANIER A LINGE**
Legères imperfections
8 SEULEMENT
Régulier \$12.97 - SPECIAL **\$6**
- BALANCES**
avec imperfections
8 SEULEMENT
Régulier \$12.97 - SPECIAL **\$6**
- ENSEMBLE DE SERVICE**
1 SEULEMENT
Régulier \$12.97 - SPECIAL **\$6**

Emballante!

DU PLAISIR SANS DELAI!

1977 Polaris Colt

Toute la performance que vous souhaitez trouver dans une motoneige, la nouvelle Polaris Colt '77 vous l'assure. Et la performance n'a d'égale que votre plaisir. La Colt est agréée à chevalier, agréable à manoeuvrer, et vous donne plus d'agrément pour votre argent. Vous pouvez acheter ce gage de plaisir à un prix très abordable.

- Au choix, deux moteurs Star: de 244 cc à un cylindre (refroidi par éventail) et de 250 cc à 2 cylindres (à l'air libre)
- Entraînement exclusif à couple équilibré: transfert doux et efficace de la puissance
- Suspension sans pareille à rail coulissant d'acier: vitesse et confort au niveau optimal
- Siège de rallye d'inspiration TX, avec coffret arrière

A COMPTER DE SEULEMENT **\$1165⁰⁰**
moins reprise

VOYEZ LES POLARIS COLT '77 CHEZ

Agritech INC.
110 de LAUZON, BOUCHERVILLE
QUE. (514) 526-5561

GARAGE TYON BERTHAUME	St-Jilles Lafontaine Montmagny	Télex: 888-3787 Télex: 348-0408
MARCEL BOLDUC SPORTS ST-EMILE INC.	111 av. des Erables St-Emile, P.Q.	Télex: 842-7024
G.L.S. EQUIPMENT ENR.	1730, Boul. Volcarrier Valcartier, Qué.	Télex: 844-2427
ROLAND PLAMONDON INC.	241, Côte Joyeuse St-Raymond, Cte Perreault	Télex: 337-2256-2257 Télex: 625-2081
J.M. JACQUES SPORT	Lac-Échemin Rte Trans Canadienne	Télex: 853-2218
DEGLIS CHAIR SAW ENR.	Ville Desjardins St-François	Télex: 434-3481
GARAGE WILBROD DALLAIRE F. & J.P. IMBAULT ENR.	126, rue Principale Grandes-Bergeronnes, P.Q.	Télex: 232-4653

Facilités de crédit chez Zellers! L'une ou l'autre de ces cartes de crédit est acceptée!

Zellers

PLACE FLEUR DE LYS — 550 BOUL. WILFRID-HAMEL
QUÉBEC

le plus beau vison au monde!



Venez voir la
plus imposante
collection de
Vison naturel
"Canada Majestic"

La plus vaste collection de manteaux
prêts-à-porter! Des manteaux somptueux
en Vison de mutation naturel "Canada
Majestic", peaux allongées. Le "nec plus
ultra" en matière de Vison. Riches coloris:
Pastel - Topaze - Perle - Bleu gris -
Aletian - Saphir - Hope - Violet -
Lavande - Demi-buff - Brun noir -
Opaline - Brun foncé - Homo saphir -
Homo violet - Homo perle - etc. Choix
de plusieurs modèles exclusifs à Laliberté.
Prix depuis

\$1699 à \$4999



Le Vison du Canada
fourrure adulée
par les élégantes
du monde entier!

Ne manquez pas de venir jeter un coup
d'oeil sur notre éblouissante collection de
manteaux en Vison du Canada naturel.
Peaux savamment taillées de façon
originale à motifs variés, dans les
nuances à la mode: Brun noir - Perle -
Demi-buff - Saphir - Homo violet - Homo
pastel - Homo saphir - Pastel - Teint
glacier - Imprimé Ocelot - etc.
Prix depuis

\$999 à \$1999

EN VEDETTE!

Riches manteaux en Vison du Canada
naturel, peaux allongées. Modèles classi-
ques ou semi-cintrés dans 5 couleurs au
choix: Pastel - Brun foncé - Perle - Brun
noir ou Demi-buff.

Prix
Laliberté: **\$1599**



Peaux Sélectionnées

Pour celles qui préfèrent un manteau de
Vison sur mesure, des peaux sélectionnées ont été
réservées spécialement à cette fin et nos
dessinateurs diplômés sont en mesure
de réaliser le modèle qui conviendra
le mieux à votre silhouette
et à votre personnalité.

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

